

Tribunal de Justice de Dombes, de Trévoux au château de Beau-regard, comme étant plus rapproché de Beaujeu et de Villefranche, ses lieux de résidence; mais, en 1502, ce tribunal fut rétabli à Trévoux, où il est toujours resté depuis.

En 1496, le péage de Trévoux qui subsistait toujours, rendait au prince 1125 livres; mais il fut supprimé au milieu du siècle suivant.

Une prescription singulière de ce péage forçait les Juifs à payer les mêmes droits que les animaux de passage: un Juif payait 16 livres viennoises, taxe d'un bœuf; une Juive enceinte payait le double. C'est par ce règlement honteux et par d'autres semblables qu'on cherchait à se venger des usures et des exactions des Juifs.

En 1503, il y eut un de ces conflits si communs en ces temps-là entre l'autorité civile et le pouvoir ecclésiastique: Pierre de Thoirette, par un abus que les conciles avaient en vain réprouvé, possédait deux bénéfices à charge d'âmes, la cure de Trévoux et celle de Monceaux, paroisse éloignée de près de quatre lieues de la première. Il avait été chargé par Guichard de Fessard, évêque d'Hiéropolis, suffragant de Lyon, et administrateur de ce siège en l'absence de l'archevêque François de Rohan, de jeter un *cas*, c'est-à-dire un interdit sur l'église de Villefranche, on ne sait pour quel sujet. Les officiers du duc de Bourbon lancèrent un arrêt contre Pierre de Thoirette: il fut arrêté à Saint-Trivier et conduit à Trévoux, où il fut enfermé dans la tour du château; de là il fut mené à Paris. Sans doute que l'affaire fut évoquée au Parlement. On ne sait comment ce conflit se termina; les mémoires du temps rapportent seulement que l'église de Trévoux fut mise elle-même en interdit, sans doute à cause de la saisie violente de son pasteur, qui fut bientôt rendu à la liberté.

En 1509, les officiers de la monnaie, soupçonnés depuis longtemps de malversations, et ayant été déjà l'objet d'enquêtes judiciaires, furent reconnus coupables et condamnés à 2000 livres d'amende, dont 1000 furent employées en fondations en faveur du curé et des sociétaires de l'église de Trévoux.